

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 19 JANVIER 2015 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Yves Roy, Louise Blanchard, Mario Vienneau, Mariette Paulin et Michel G. Boucher

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : onze (11) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Paulin, secrétaire municipale, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés, Daniel Chiasson, ingénieur municipal, Daniel Landry, agent de développement et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2015-01

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant à Questions nouvelles : Hôpital. Adoptée

2015-02

Conflit d'intérêts

Le conseiller Michel G. Boucher déclare un conflit d'intérêts au point 9. Programme d'enseignes.

La secrétaire municipale déclare un conflit d'intérêts au point 18. Appui aux employés de la SunGro à Lamèque.

Le conseiller Mario Vienneau déclare un conflit d'intérêts au point 11. Demande d'aide financière du Club VTT acadien.

2015-03

Proclamation – Semaine du patrimoine

ATTENDU QUE la 2^e semaine de février est la semaine provinciale qui permet de célébrer notre patrimoine;

ATTENDU QUE le patrimoine considérable dont nous avons hérité de nos ancêtres joue un rôle fondamental dans la caractérisation unique de Caraquet;

Moi, Kevin J. Haché, maire de Caraquet déclare par la présente la semaine du 9 au 16 février 2015 la SEMAINE DU PATRIMOINE à Caraquet et encourage vivement toute la population à appuyer et à participer aux activités pour célébrer le patrimoine.

2015-04

Proclamation – Février est le mois du cœur au N.-B.

ATTENDU QUE les maladies et les accidents cardio-vasculaires causent de grandes souffrances et imposent des contraintes sérieuses à notre société;

ATTENDU QUE la Fondation des maladies du cœur du N.-B. travaille à réduire les infirmités et les décès attribuables aux maladies et aux accidents cardio-vasculaires;

1. Un programme de recherche prioritaire planifié, apte à sauver des vies;
2. Un programme de promotion de la santé du cœur public et professionnel, apte à prévenir la maladie;
3. Le soutien aux personnes touchées par les maladies du cœur et l'AVC, apte à favoriser le rétablissement, et

ATTENDU QUE la Fondation des maladies du cœur du N.-B. tiendra sa campagne de souscription à domicile pendant tout le mois de février;

Ainsi donc, je, Kevin J. Haché, maire de Caraquet déclare le mois de février 2015, le mois du cœur dans la municipalité. J'incite les citoyens à collaborer à cette collecte de fonds et les organismes civiques, sociaux ou bénévoles, les entreprises et les commerces à donner toute l'aide nécessaire à cette campagne de souscription.

2015-05

Sortie centre-ville de la voie de contournement

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de demander au ministère des Transports d'inclure dans le tracé de la voie de contournement une sortie au centre-ville comme démontré sur le plan en annexe. Adoptée

Le conseiller Michel G. Boucher quitte la salle vers 18 h 38.

2015-06

Programme d'enseignes

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu d'adopter un budget de 5 000 \$ pour le programme d'enseignes. L'explication de ce programme est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

Le conseiller Michel G. Boucher reprend son siège vers 18 h 40.

2015-07

Demande financière –
2 500 \$ - Série télévisée –
Grands bâtisseurs

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'accorder 2 500 \$ plus TVH à Productions Ciné-Atlantik pour la série d'émissions télévisées « Grands Bâtisseurs » à CIMT et CHAU ayant pour sujet « les Religieuses hospitalières St-Joseph. » Adoptée

Le conseiller Mario Vienneau quitte la salle vers 18 h 43.

2015-08

Demande d'aide financière
du Club VTT acadien –
2 500 \$

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accorder 2 500 \$ au Club VTT acadien pour l'achat d'une surfaceuse. Adoptée

Le conseiller Mario Vienneau reprend son siège vers 18 h 46.

2015-09

Trajet des motoneiges au
centre-ville

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de modifier le trajet dans la ville afin de permettre aux motoneigistes de circuler sur une partie non utilisée de la route tel qu'indiqué sur le plan en annexe (Annexe 2015-09) et d'y installer de l'affichage en conséquence. Un accord sur l'utilisation d'un terrain par la fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick sera signé et cet accord peut être révoqué par le conseil municipal grâce à une résolution en ce sens. Adoptée

2015-10

Entente – Regroupement
Assurances de dommages

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par la conseillère Mariette Paulin; il est résolu que la ville de Caraquet signe l'entente avec l'AFMNB concernant le premier regroupement des municipalités du Nouveau-Brunswick en vue d'un achat commun d'assurances de dommages. Adoptée

2015-11

Résolution fixant la date de
la présentation publique et
autorisant la rédaction de
l'arrêté modifiant le plan
municipal – Jardin
communautaire

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a l'intention de modifier l'Arrêté adoptant le plan municipal pour permettre un jardin communautaire et la construction de résidences uni et bi-familiales;

IL EST RÉSOLU QU'UN Arrêté soit rédigé à cet effet et, ladite modification soit présentée au public le 2 février 2015 en la salle du Conseil à Caraquet, N.-B. à 18 h 30; que la secrétaire municipale se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau de la secrétaire municipale. Adoptée

2015-12

Budget d'opération 2015 de
la Corporation Centre-Ville
Caraquet

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'adopter le budget 2015 de la Corporation Centre-Ville Caraquet inc., conformément au paragraphe 5.01 (3a) de la loi sur l'impôt foncier, tel que présenté et qui se lit comme suit :

REVENUS :

Contributions ZAA 2015	65 000 \$
------------------------	-----------

DÉPENSES :

Projets d'aménagement	12 200 \$
Promotion et animation	8 500 \$
Publication	2 400 \$
Frais de consultation	4 500 \$
Frais d'administration	34 000 \$
Frais financiers et vérificateur	2 400 \$
Divers	1 000 \$
Total des dépenses :	<u>65 000 \$</u>

Adoptée

2015-13

Plan de lotissement –
Succession Wilfred Poirier

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter le plan de lotissement de la succession Monsieur Wilfred G. Poirier portant le numéro 2014-080 21P/15R1-43 afin de créer le lot 2015-1 et 2015-2 et une rue publique de 20 mètres (rue publique 2015-A).
Adoptée

2015-14

Plan de lotissement – Léola Harvie

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter le plan de lotissement de madame Léola Harvie portant le numéro 2014-066 21P/14T2-40 afin de créer le lot 2014-1 et une rue publique 2014-A. Adoptée

La secrétaire municipale quitte la salle vers 18 h 57.

2015-15

Appui aux employés de la SunGro à Lamèque

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'envoyer une lettre aux employés de la SunGro afin de les appuyer suite à leur perte d'emploi par la fermeture de l'entreprise à Lamèque. Adoptée

La secrétaire municipale reprend son siège vers 19 h.

2015-16

Lecture et adoption du procès-verbal

À la demande du maire, la secrétaire municipale fait la lecture du procès-verbal du 15 décembre 2014.

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2014. Adoptée

2015-17

Questions non réglées découlant de ces procès-verbaux

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si les démarches ont été entamées quant au 3^e chemin des chalets. La secrétaire municipale répond que oui. Poste Canada et 911NB doivent maintenant l'entrer dans le système. Cette procédure peut prendre jusqu'à deux mois.

2015-18

Exposés des membres du conseil

La conseillère Louise Blanchard énumère les films au Cinéma du Centre.

Elle invite les gens à l'assemblée générale annuelle de la Société culturelle Centr'art qui aura lieu le mardi 20 janvier à 17 h, local 303 au Centre culturel.

Le conseiller Yves Roy présente un rapport du comité d'urbanisme. Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

Comme le dossier de regroupements est un sujet d'actualité, le maire profite de l'occasion pour réitérer son invitation aux autres municipalités et DSL de la région à une telle démarche. Sa porte est toujours ouverte pour discussions.

2015-19

Correspondance reçue et envoyée du mois de décembre 2014

Les membres du conseil municipal passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de décembre 2014.

2015-20

Questions nouvelles

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'envoyer une lettre au ministre de la Santé l'invitant à venir rencontrer le conseil municipal et à visiter l'hôpital. S'il ne peut pas se déplacer, une délégation pourrait se rendre à Fredericton. Adoptée

2015-21

Suivi des dossiers

La conseillère Louise Blanchard mentionne que le Comité Action H a rencontré le député Hédard Albert aujourd'hui. Elle invite les gens à une réunion publique le dimanche 1^{er} février à 14 h 30 au Club du Bel-Âge à Caraquet. Le député Hédard Albert, le Dr Gilbert Blanchard et le Dr Hubert Dupuis seront présents.

Elle mentionne également que des consultations publiques du ministre Victor Boudreau auront lieu prochainement. La première est prévue à Pont-Landry le lundi 26 janvier à 18 h 30. Une autre aura lieu à Bathurst le 9 février. Le comité Action H sera présent à ces consultations.

2015-22

Présentation et intervention du public

Suite à deux rencontres avec certains conseillers et l'administration municipale, Monsieur Normand Lebouthillier se questionne toujours concernant les services offerts dans le chemin de la Dune. Il demande une autre rencontre afin d'envisager ensemble une suite de propositions quant au déneigement de ce chemin privé.

Monsieur Alain Duguay, propriétaire de deux logements dans le chemin de la Dune, demande que la ville révise la politique de déneigement afin de se rendre conforme à la réglementation provinciale quant au déneigement des hydrants. Finalement, il propose que des contrats soient négociés avec des entrepreneurs en déneigement, pour les chemins privés, afin de permettre un meilleur contrôle et minimiser les coûts.

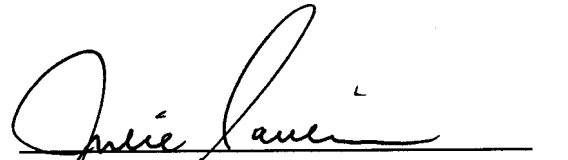
2015-23

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 51.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

Programme d'incitatifs pour le remplacement d'enseignes commerciales

Le 19 janvier 2015

L'un des objectifs de ce nouveau programme d'aide au remplacement d'enseignes commerciales est d'assurer l'intégration adéquate des enseignes avec l'architecture des bâtiments et le milieu environnant.

Il s'agit de mesures incitatives pour encourager le remplacement d'enseignes commerciales usagées et défraîchies par des enseignes de qualité.

En bref, les projets admissibles sont des projets qui font l'objet d'une demande de certificat de conformité au comité de Sauvegarde du patrimoine. « Le programme d'aide au remplacement d'enseignes viendra appuyer les efforts du comité de Sauvegarde du patrimoine qui œuvre depuis plusieurs années pour favoriser un effet d'ensemble de quartiers dans la municipalité, et ce dans le respect de critères préétablis reliés à la conception esthétique et à l'aménagement. »

Le programme s'adresse aux propriétaires ou locataires de places commerciales situées sur les principaux axes de circulation de la municipalité, soit le boulevard St-Pierre Ouest et Est, ainsi que dans la rue du Portage.

Une subvention égale à 50 % des coûts admissibles, sans excéder 500 \$ par projet, sera payable au requérant à la fin des travaux de remplacement de l'enseigne et lorsque les exigences du programme auront été remplies.

L'entrée en vigueur du programme sera le 1^{er} février 2015 et se terminera le 31 décembre 2015, ou jusqu'à l'épuisement du budget de 5 000 \$ réservé pour ce programme par la municipalité.

Aline Landry
Gestionnaire des arrêtés municipaux
Agente du patrimoine municipal
C.P. 5695, 10, rue du Colisée
Caraquet, NB E1W 1B7
Téléphone : 506-726-2699
aline.landry@caraquet.ca
www.caraquet.ca

Exposé des membres du conseil

Le conseiller Yves Roy
Comité d'urbanisme
19 janvier 2014

Le comité d'urbanisme, des lieux dangereux et inesthétiques est composé de trois membres du conseil municipal et de trois citoyens et/ou citoyennes nommés par le conseil municipal. Le président est nommé par les membres du comité.

Les membres du comité sont : la conseillère Louise Blanchard, le conseiller Rosaire Labrie, Bernard Thériault, Normand Thériault, Étienne Boudreau et moi-même, Yves Roy, président.

Le comité d'urbanisme, des lieux dangereux et inesthétiques est chargé du mandat et des fonctions suivants :

- a) faire des recommandations concernant les dossiers d'urbanisme;
- b) rencontrer les citoyens et citoyennes concernant les infractions aux arrêtés municipaux sur l'urbanisme et faire des recommandations au conseil;
- c) faire respecter les exigences de la Loi des municipalités concernant les lieux dangereux et inesthétiques.

D'avril à décembre 2014, le comité s'est rencontré à sept reprises et a traité 25 dossiers. De ces 25 dossiers, 11 ont été réglés. Ces dossiers concernaient principalement de l'affichage non conforme, des clôtures, une démolition et des lieux inesthétiques.

Les autres dossiers actifs à ce jour sont des dossiers concernant l'affichage, aménagements non conformes, lieux inesthétiques, piscine non sécurisée, entreposage extérieur non conforme et dépotoirs clandestins.

M. le Maire vous pouvez donc constater que le comité a sa raison d'être et soyez assuré que nous allons continuer à travailler pour que Caraquet soit un endroit où il fait bon vivre.

En terminant, je désire remercier les membres du comité ainsi que madame Aline Landry, gestionnaire des arrêtés municipaux; elle fait un excellent travail.